OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
20, rue Monsieur
PARIS VIIe

COTE DE CLASSEMENT n° 4917

OCEANOGRAPHIE BIOLOGIQUE

LA PECHE EN POLYNESIE ET SES POSSIBILITÉS

par

M. LEGAND

Fonds Documentaire IRD
010025810

n° 4917

Fonds Documentaire IRD
Cote : B*25810 Ex :

I.F.O. Août 1959

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
70, rue Vaneau - Paris VII°

Le Fleuve en Polynésie et ses Problèmes

par

J. Bonvallot
Maître de Recherches à
l'Institut Français d'Océanie

Paris, Août 1962.

Fonds Documentaire IRD
Cote : B * 25810 Ex :

bon

REMARQUES PRELIMINAIRES -

Le présent travail a été rédigé pendant le congé administratif du chercheur et sans préparation antérieure. Ceci implique un certain nombre de difficultés, en l'absence de documentation du Centre d'Océanographie de Nouméa, c'est à dire des lettres ou rapports concernant la Polynésie Française et en particulier d'une documentation américaine déjà abondante - de nombreux renseignements ont été cités de mémoire, d'une façon suffisamment générale pour ne pas contenir d'erreurs, certains points ont dû ainsi être laissés dans le vague ou même à peine esquissé, qui auraient pu être un peu mieux développés à Nouméa - malgré l'insuffisance de nos connaissances sur cette région. Enfin, certains des renseignements utilisés sont assez anciens et la situation qu'ils décrivent a pu être modifiés Nous ne pensons pas que cela dépasse le stade des cas particuliers.

Tel qu'il est ce rapport est donc la présentation de quelques idées générales, dans leur cadre plutôt que leur démonstration. Néanmoins, il peut être interessant dans le stade de démarrage où en est la question des pêches industrielles en Polynésie.

Nous avons donc tenu à délimiter les possibilités dès maintenant pour éviter que des objections portant sur des points secondaires, n'atteignent l'ensemble du travail.

o
o o

M. LEGAND.

S O M M A I R E

I - Gractéristiques communes et différences de la situation en Polynésie et en Mélanaisie françaises.

2 - Les méthodes et les zones de pêche en Polynésie française.

A - Pêche côtière et lagunaire,

B - Pêche au large,

C - Importance de ces pêches - Offre et demande,

D - Les zones de pêche en Polynésie française.

3 - Les développements possibles de la pêche en Polynésie Française.

A - Définition des ressources susceptibles d'exploitation

a) Ressources littorales - Poissons de coraux et de rivage,

b) Ressources littorales - Crustacés, Huîtres,

c) Ressources pélagiques - Thonnidés : modes généraux d'exploitation.

B - Explorations étrangères des ressources pélagiques.

C - Choix d'une formule d'exploitation des ressources pélagiques.

4 - Conclusion.

o
o o

I - CARACTERISTIQUES COMMUNES ET DIFFERENCES DE LA SITUATION EN POLYNESIE ET EN MELANAISIE FRANCAISES -

Le chercheur conduit des recherches d'Océanographie biologique en Mélanaisie depuis dix ans. Il lui a donc paru interessant de débuter cette petite étude par une comparaison très générale des conditions des deux régions.

L'activité de pêche en Polynésie Française ne différencie fondamentalement de celle de Nouvelle-Calédonie par les deux ordres de faits suivants :

a - l'importance économique des zones récifales dans les régions les plus habitées y est très faible. L'apport essentiel en tonnage est produit par la faune pélagique (1) vivant à l'extérieur de ces récifs ;

b - la consommation moyenne de poissons y est beaucoup plus forte, une des plus fortes du Monde, peut on dire, malgré l'absence de statistiques précises. Le poisson est un élement essentiel, intervenant quotidiennement dans la nutrition et même presqu'à tous les repas. En relation avec ce fait (qui n'en est pas la cause déterminante cependant,) la vocation maritime de la population est souvent nettement affirmée.

.../...

(1) Il nous a paru interessant de définir ici les termes "pélagique" qui revient souvent dans ce texte. Est "pélagique" tout poisson lié aux masses d'eaux situé hors du récif barrière. Des poissons de coraux vivant à l'extérieur de celui-ci mais liés à lui, restent des espèces lagunaires, coralliennes ou même peut on dire, vu le peu d'extension du lagon, littorales ou côtières. Par contre, les Thonnidés entrant accidentellement dans le lagon restent des espèces pélagiques. Certains poissons comme les Decapterus et leurs alliés (aturet et operu) sont par contre successivement pelagiques et littoraux au cours de leur vie.

Les espèces pélagiques sont fondamentalement liées aux caractéristiques de l'eau de mer; les espèves côtières dépendent à la fois de celles-ci (avec souvent plus de tolérance) et de la nature des fonds et des côtes.

Les points communs sont les suivants :

a - la pêche en est restée à l'échelon familial ou au plus artisanal ; les embarcations sont petites et le matérie onéreux. Les organisations de pêche collective sont de faible ampleur économique.

b - il n'y a pas de véritable chaîne de répartition des produits de la pêche. L'industrie de transformation (séchage, salage, fumage) est réduite, et souvent plus ou moins accidentelle.

c - la cherté de la main d'oeuvre, de la vie en général est bien moins forte en Polynésie qu'en Nouvelle-Calédonie. Mais cette manipulation industrielle se heurterait aux mêmes obstacles économiques : absence ou manque de qualification des spécialistes, absence de moyens importants (Tahiti cependant possède un slipway), prix de revient des réparations, travaux, terrains, denrées importées, frais élevés à supporter pour tout commerce d'exportation, insuffisance du marché intérieur pour un développement d'une ampleur telle que les obstacles précédents puissent être surmontés.

d - comme il l'a été noté précédemment les ressources purement côtières, même dans les meilleurs cas (Nouvelle-Calédonie, Tuamotou) ne peuvent supporter qu'une petite activité destinée à la consommation locale. Le plafond de productivité est presque aussitôt atteint et "l'over fishing" produit alors des effets intenses.

e - en conséquence, seules les ressources pélagiques sont susceptibles d'exploitation importante.

.../...

2 - LES METHODES ET LES ZONES DE PECHE EN POLYNESIE FRANCAISE -

Nous ne reviendrons pas ici en détail sur les méthodes de pêche déjà étudiée dans "M. LEGAND - "Contribution à l'étude des méthodes de pêche dans les territoires français du Pacifique Sud" (Journ. Soc. Oc. T. VI, n° 6, dec. 1950). Nous nous contenterons d'énumérer rapidement les principales :

A - Pêche côtière et lagunaire -

La pêche à l'intérieur des récifs coralliens se pratique classiquement à la ligne. On emploie aussi des nasses et par endroits des filets.

On doit surtout signaler l'emploi de pièges fixes ou parcs à poissons dans les Tuamotou en particulier. Ces installations parfois importantes sont constituées de murettes de blocs de corail, généralement disposés suivant deux V emboités l'un dans l'autre, et réunis aux extrémités.

Le V intérieur s'ouvre à sa pointe sur quelques mètres. Des cloisons secondaires en chicanes garnissent les angles. Des filets peuvent occasionnellement prolonger le couloir menant à ces installations souvent assez perfectionnées. Leur emploi est l'objet d'une organisation traditionnelle et collective.

La pêche côtière au filet la plus importante est celle de divers poissons du groupe des Chinchards (ature, orare, operu) elle emploie de vastes filets tournants de plus de 10 m de haut et se pratique dans les endroits où le récif barrière rejoignant la côte, les eaux du large arrivent directement au rivage.

Nous ne citerons que pour mémoire l'emploi de guirlandes de pâlmes de cocotier comme filets de rabattage, pour la célèbre "pêche au caillou" notamment. Les poissons capturés sont généralement stockés vivants dans des viviers fusiformes en bambou très

.../...

caractéristiques, puis vendus au marché par paquets de deux kilos.

On peut citer la pêche à la ligne en profondeur pour le Ruvettus (Oil Fish - Uravena) et les autres Gempylidés, d'une part et les Thonnidés (gros N. macropterus Yellowfin) d'autre part. Ces pêches se pratiquent par 100 à 200 brasses sur les pentes extérieures du récif à quelques centaines de mètres de celui-ci.

B - Pêche au large -

La pêche dans les eaux du large est de beaucoup la plus importante. Les Bonites (K. pelamis Skipjack), les Thons à nageoires jaunes (N. Macropterus Yellowfin), divers thons ou Scombridés et accidentellement les Espadons en sont l'objet.

La pêche se pratique non plus en pirogue ou à pied comme précédemment, mais avec de petites vedettes de 6 à 10 m. montées par quelques hommes.

Les bancs repérés d'après les oiseaux sont soigneusement abordés jusqu'à ce que le bateau se trouve au milieu même du poissons attaquant ses proies et "bouillonnant" à la surface. A ce moment, les hommes mettent à l'eau avec de courtes cannes des leurres en nacre qui travaillent en surface immédiatement à l'arrière du bateau. La pêche se déroule à un rythme extrêmement rapide, les touches intervenant dans un court espace de temps. Les pêcheurs projettent les Bonites dans le bateau, où elles se décrochent et sont assomées au fur et à mesure. Une centaine de poissons peuvent être pris en moins d'une heure. Cette pêche est très voisine de "l'appât vivant" de l'industrie moderne et elle comporte parfois un appâtage.

C - Importance de ces pêches - Offre et demande -

Nous ne disposons que de chiffres antérieurs à 1950. La situation n'a cependant guère évolué depuis ce temps, croyons-nous. En 1949, le marché de Papeete avait débité près de 800

.../...

tonnes de poissons. Il s'y ajoutait la production de la pêche familiale, la pêche des districts et des petites iles. On peut supposer que largement plus de 1000 tonnes furent prises et consommées cette année-là pour une population de l'ordre de 60.000 habitants et en extrapoler que la consommation journalière personnelle s'établit au moins entre 50 g et 100 g, ce qui est déjà un chiffre élevé. La Bonite et le Thon représenteraient plus de la moitié du tonnage.

Nous devons toutefois revenir ici sur une des remarques faites en introduction. La chaine de consommation n'est pas organisée. C'est à dire qu'en période d'abondance de Thons, de Bonites ou de "ature" le poisson se vend parfois mal. Par contre, il faut tenir compte de ce que la population paraissant généralement devenir trop importante pour les productions de Tahiti, la pêche tend à devenir insuffisante pour la ravitailler. L'utilisation du froid qui régulariserait sensiblement cette situation se heurterait à de violents préjugés locaux contre le poisson congelé ou en glace. L'évolution récente du commerce de détail du poisson à Nouméa où la même attitude existe, indique que cet obstacle ne doit pas être considéré comme définitif.

D - Les zones de pêche en Polynésie française -

Les zônes de pêche exploitées peuvent être ainsi énumérées :

pêche au large : pratiquement la seule région située au large de Papeete a quelques milles de la côte entre Tahiti et Moorea.

Pêche dans les lagons coralliens - La totalité du littoral de Tahiti où la moyenne de taille du poisson est devenue très basse (jusqu'à 10 à 20 poissons dans les paquets de 2 kgs). Les environs des agglomérations dans les Iles (rarement plus de 200 habitants).

.../...

Les zônes apparemment riches peuvent se définir ainsi :

Poissons du large- La zone des Marquises en priorité d'après ce qu'on sait actuellement,

Poissons coralliens - les atolls des Tuamotou, certains fonds des Marquises.

3 - LES DEVELOPPEMENTS POSSIBLES DE LA PECHE EN POLYNESIE FRANCAISE -

A-Définition des ressources susceptibles d'exploitation -

a- ressources littorales : poissons de coraux et de rivage -

Comme nous l'avons indiqué au début, le poisson de lagons ne se prête en pratique a aucune exploitation de format industriel. Il peut par contre être péché bien davantage dans les limites de la consommation, locale. On se heurtera alors au problème de l'organisation du marché dont nous avons parlé et aussi au problème du poisson toxique trop particulier, complexe et mal connu pour être abordé ici, mais assez répandu dans les atolls. Il ne fait pas de doute cependant que plusieurs navires un peu plus importants que ceux qui pêchent les Thons actuellement puissent vivre d'une telle activité. Il faudrait prévoir l'installation d'une chambre froide au marché de Papeete au moins et des compartiments réfrigérants sur les bateaux. Ce problème a été abordé pour le ravitaillement de la main d'oeuvre de Makatea, semble-t-il, sans rencontrer un succès complet.

De toute manière, un tel développement qui peut se greffer sur l'activité locale actuelle ne ferait vivre au plus que quelques dizaines de personnes. Il améliorerait un peu les conditions de vie (sans préjuger des conséquences pour les pêcheurs d'une baisse de prix du poisson !) et surtout de ravitaillement, mais il n'aurait pas une ampleur suffisante pour modifier valablement la structure de l'économie de la Polynésie (le marché est obligatoirement limité aux 60.000 habitants du groupe au maximum). On ne peut guère envisager l'exportation du poisson de consommation, congelé, salé et fumé à un échelon plus grand et probablement ne peut-on pas l'envisager du tout.

.../...

b- Ressources littorales - Crustacés, Huîtres -

Les langoustes sont relativement abondantes par endroit eu égard aux besoins et à l'activité locale. Les essais faits par l'ORSOM III en Nouvelle-Calédonie nous ont rendu très pessimistes sur l'étendue réelle des ressources et la capture à l'échelle industrielle de ces crustacés dans le Pacifique tropical (en Australie la pêche aux langoustes aux casiers n'existe guère qu'au Sud de Brisbane). Les crabes sont relativement peu nombreux et il n'y a pas de probabilité d'existence de zones à crevettes ; sans doute peu de possibilités d'ostreiculture autre qu'à l'échelle de la consommation locale (nos informations sur ces sujets sont réduites à des indices).

c - Ressources pélagiques + Thonnidés - Modes généraux d'exploitation-

Nous devons en fait choisir un "poisson industriel" parmi les quelques espèces qui font dans le Monde l'objet d'une industrie de conservation, seules valeurs sûres et admises facilement dans le domaine de la pêche pour l'exportation, la liste est courte : Saumons, Thons, Sardines, Maquereaux, Harengs, Morues.

Les espèces pouvant trouver un marché extérieur et correspondant à des techniques de conservation et de pêche éprouvées et pouvant être rencontrées dans cette région sont donc primordialement les Thonnidés.

Trois sortes de pêche sont classiquement possibles :

- pêche à la traîne de style breton,
- pêche à l'appât vivant de type américain,
- pêche à la longue ligne de type japonais.

Techniquement, la première est peu coûteuse, n'exige pas de bateaux spécialement aménagés (elle demande même des bateaux pas trop grands) mais dépend de l'abondance en surface des "apparences", elle peut donner des rendements journaliers importants mais aussi supporter des périodes "creuses" longues. Peu de main d'oeuvre, peu de qualification nécessaire pour celle-ci. Elle est surtout artisanale.

.../...

La seconde peut se pratiquer avec des bateaux de faible autonomie certes mais exige l'installation à bord d'un vivier assez perfectionné qui, modifiant grandement l'équilibre du bateau, est assez délicat à installer et à contrôler. Elle s'adresse aux mêmes populations de poissons - les thons de surface - et nécessite les mêmes conditions de pêche que la traîne ; le contraste entre "bons" et mauvais" jours est encore plus accusé, puisque les premiers peuvent permettre à dix ou vingt hommes de capturer des dizaines de tonnes en quelques heures. La main d'oeuvre devra être beaucoup plus nombreuse que pour la traîne et devra apprendre ce métier, succession d'ennuis et de prodigieuse excitation (à tel point que des prouesses physiques véritables sont accomplies par le pêcheur en action). Cependant il est juste de dire que les pêcheurs tahitiens seront plus adaptables que quiconque à ce mode de pêche. Un gros obstacle e t la question de appâts. Il faudra pour attraper 100 tonnes de thons, 10, 20 tonnes de petits poissons vivants ou plus et c'est de longs jours de travail de recherche qui seront nécessaires avant de songer au thon lui-même. Il est douteux que les iles de Polynésie puissent alimenter longtemps dans ce dmaine les navires d'une industrie. La question est à étudier plus longuement. Le problème primordial cependant est celui de l'abondance des bancs visibles en surface. Et en Nouvelle-Calédonie c'est leur absence au large plus encore que la question des appâts qui nous rend complètement négatifs à l'égard de cette pêche. La situation est peut être meilleure en Polynésie.

Le troisième procédé - la longue ligne - nécessite un matériel relativement coûteux au départ, une main d'oeuvre abondante, capable d'un long et monotone effort chaque jour ; elle n'exige pas contre que des appâts congelés et en quantité relativement faible - problème facile à résoudre avec du poisson importé. Nous avons parlé d'effort monotone, c'est là le caractère de cette pêche,des dizaines de mille de lignes sont posées et relevées chaque jour et c'est à peu près au rythme d'un ou deux poissons tous les kilomètres de ligne que remontent les prises souvent grosses, parfois énormes, mais pour la plupart mortes, n'apportant donc pas aux pêcheurs la satisfaction du combat si caractéristique de la traîne et surtout de l'appât vivant.

.../...

Que la pêche soit bonne ou mauvaise, l'effort sera à peu près le même et il a commencé avant l'aube pour finir à la nuit. Mais quand un lieu de pêche convenable a été trouvé, le rendement varie peu pendant de longs jours ; la moyenne de poids des captures est grosse et les cales s'emplissent très vite. Travail fastidieux et rentable cependant dans presque toutes les régions du monde (du moins les régions chaudes) exigeant une main d'oeuvre abondante très courageuse, bon marché et pas plus qualifiée que les palangriers français - s'adressant aux petites bandes de "deep swimming tunas",-permettant de prendre l'Albacore ou Germon dans les profondeurs des eaux tropicales, des Espadons et de très gros thons - la longue ligne est l'apanage actuel des Japonais, peu à peu, ils conquièrent le monopole de la pêche au thon et s'insinuent dans le monde entier ; sur de petits bateaux le long des côtes, sur des flottes de grands liners comprenant des bateaux-usines pour des croisières énormes dans tous les océans.

Voilà dans quel cadre général doit être cherchée la solution qui permettra de créer une industrie de la pêche à Tahiti(1).

---

(1)
Nous ne parlons pas ici des seiners ou des installations de filets comme les madragues d'emploi trop coûteux ou réservés à des cas particuliers et nous nous sommes bornés aux trois grands procédés actuels, sans les décrire puisqu'ils sont largement popularisés maintenant, mais en essayant de les caractériser.

Nous devons cependant dire un mot ici des seiners ; ces bateaux assez gros pêchent divers poissons sur la Côte américaine en particulier avec de vastes filets tournants. On les emploie pour la pêche des Thons avec d'énormes engins (il suffit d'imaginer la longueur des filets nécessaire pour encercler au large un banc de thons,poissons rapides et méfiants,sans l'alerter trop tôt) ; le prix de revient, les filets, les difficultés de manoeuvre, réduisirent très vite la vogue des 'seiners" due aux énormes prises réalisables ; dans le cas trop rare de succès de la manoeuvre.

Or, cette situation est en ce moment même en train de se modifier redonnant l'avantage aux seiners contre les bateaux à appât vivant un dispositif : "le power block" a amélioré de façon révolutionnaire la manoeuvre des purse seiners et déjà bouleverse la pêche à la sardine. Il est trop tôt encore pour faire autre chose que signaler ici cette nouvelle solution qui reste reliée aux mêmes poissons que la traîne oul"appât vivant" ; les bancs visibles en surface, et appelle les mêmes remarques générales.

B - Explorations étrangères des ressources pélagiques -

Depuis environ dix ans de nombreux organismes étrangers s'interessent aux problèmes techniques ou scientifiques et aux possibilités de cette énorme région que constitue la Polynésie française. Rappelons qu'elle s'étale à peu près du 28° au 8° S et du 135° au 155° O. Nous pouvons citer la prospection américaine du "Haxaian Tuna", les prospections japonaises faites soit à partir de Pagopago, soit à partir de bateaux usines (non officiellement connues), les prospections de pêche et de recherche américaine organisées principalement par la POFI de Honolulu, sans oublier les prospections scientifiques internationales comme "Equapac" -(à laquelle l'ORSOM III a participé).

Les renseignements dont nous disposons viennent pour beaucoup de sources personnelles (correspondance, contacts avec des témoins ou des participants). Notre participation à Equapac nous a appris qu'était confirmée l'existence d'une aire plus riche en matière vivante en zone équatoriale, soit immédiatement au Nord des Marquises. Puis la POFI a consacré plus de dix longues croisières de fin 1956 au début de 1959 à étudier les possibilités de cette région à la demande de l'industrie américaine : prospections systématiques à la longue ligne, à l'appât vivant, à la traine, repérage d'apparences, prospections d'appât, prélèvement d'appâts en vue d'introduction en d'autres points de la région (sardines des Marquises), études physiques et biologiques de toutes sortes, étaient au programme. C'est dire que les résultats de cet ensemble de croisières donneront une peinture générale très précieuse de la région, qu'il faudrait 50 ans pour obtenir avec un seul petit navire comme l'ORSOM III. Nous disposons à Nouméa de programmes et comptes-rendus ronéotypés de ces opérations et des premiers résultats bruts (ceux de début 1957.) Nous recevrons les autres au fur et à mesure (1).

(1) La pêche industrielle au large des eaux territoriales est entièrement libre de tout réglement autre qu'international, ou propre au pays dont le navire porte le pavillon, c'est à dire que la polynésie française ne pourra en aucun cas intervenir légalement contre les flottes de pêche travaillant même en vue de Papeete, pourvu qu'elles fussent hors des quelques milles qui constituent les eaux territoriales et qu'elles y restent.

D'ores et déjà, en négligeant l'échec du Hawaian Tuna dont le voyage fut mal préparé et mal organisé, l'aire des Marquises apparaît comme ayant donné les meilleurs résultats, aussi bien pour la prospection de l'appât que pour la richesse en Thons. Les pêches faites eurent des succès très variables, concernant tous le Tellowfin et le Skipjack. Les découvertes d'appât furent souvent décevantes. Quant à ce dernier point, signalons qu'il ne faut pas oublier que la situation n'est probablement guère meilleure aux Hawaï et que cependant vaille que vaille on y conduit une pêche à l'appât vivant. D'autre part, les résultats ne sont pas encore acquis pour la plupart et il est prématuré de supputer l'importance des ressources et les normes de leur répartition. Enfin, il ne faut pas considérer qu'il n'y a rien à ajouter aux prospections américaines. Dans certains cas par exemple, le travail par petites unités aurait pu donner de meilleurs résultats. Dans d'autres, ceux-ci furent faussés par la mauvaise qualité des appâts.

En ce qui concerne les pêches japonaises, on sait peu de choses sur elles. Tout se limite à des navires aperçus, à des épaves d'engins de pêche retrouvée. Il faudra une enquête pour préciser mieux l'activité apparente des longs liners. Ils viennent, du moins passagèrement et c'est déjà un indice favorable. D'ailleurs, les installations de Pagopago ne sont pas tellement loin, non plus que les concentrations de la région équatoriale.

On ne peut donc encore se prononcer sur un choix à priori à faire entre lalongue ligne ou l'appât vivant et la traine. Mais

.../...

---

suite du report de la page 11 -

En ce qui concerne les recherches américaines, les scientifiques américains ont montré dans leur correspondance avec l'I.P.O. beaucoup de bonne volonté à commenter et à communiquer leurs résultats. Nul doute que le moment venu, c'est à dire leur interprétation suffisamment avancée, on puisse obtenir d'eux des précisions très importantes du moins sur le plan personnel.

sans doute certaines entreprises de pêche étrangères sont elles dès maintenant capables de faire ce choix.

C- Choix d'une formule d'exploitation de ressources pélagiques -

Les considérations précédentes et les quelques principes énumérés au début permettent de revenir ici sur les deux formes d'activités à développer :

a) la pêche actuelle peut être développée pour saturer le marché local probablement insuffisant ou mal approvisionné. Pour aller au-delà de cette limite (en ce qui concerne les Thonnidés), il faut pouvoir profiter de l'existence de la 2ème forme.

b) une entreprise déjà confirmée devrait importer dans le pays tout au moins au début des cadres, son expérience et probablemen des capitaux. L'organisation générale pourait être la suivante :

- Conserverie à rechercher en métropole - cadre métropolitain, ouvriers locaux,
- installations frigo à faire venir de métropole avec sans doute la possibilité de participation d'affaires ou de techniciens locaux (ordre de grandeur : 1.000 tonnes),
- navires de pêche.

Si la formule longue ligne prédomine, il y a pratiquement obligation d'affrêter sous contrat des navires japonais avec leurs équipages ; on peut les contraindre à embarquer un pourcentage progressivement accru de pêcheurs locaux pour les former.

Si la formule appât vivant est viable, traiter avec des navires américains (sauf le cas improbable où des navires français accepteront de s'expatrier ce qui est douteux, en raison de l'éloignement de Tahiti) organiser assez rapidement un armement local au moins au niveau des équipages.

.../...

Capitaux - à la fois locaux (avec participation des pêcheurs actuels groupés en coopérative) métropolitains, américains (pour des raisons de débouchés) ou japonais (dans le cas de la longue ligne).

Obligations -réservation d'une partir de l'espace frigo à la pêche locale pour les besoins du marché local, interdiction à la Société et à ses équipages de vendre sur place, obligation pour la Société d'acheter aux pêcheurs locaux dans des limites et à des prix définis par l'administration, obligation générale de remplacer progressivement et dans toute la mesure du possible le personnel étranger par du personnel local, contrôle de la qualité, versements de droits de sortie.

Exportation - Congelé (marché américain) en conserve (marché européen Europe Centrale à prospecter (1).

On conçoit que devant les difficultés inhérentes à la situation générale de Tahiti et aux aspects définis précédemment, une telle affaire devrait avoir une capacité importante (au moins 4 à 5.000 tonnes comme l'affaire Anglo-Japonaise des Nouvelles-Hébrides pour pouvoir faire face à des frais généraux relativement elevés).

4 - CONCLUSION -

Quelques mots suffisent à attirer l'attention sur une des caractéristiques de ces projets : on voit que dans presque toutes les éventualités, il devra être fait appel au départ à une proportion

.../...

(1) de préférence au marché français pour ne pas rencontrer l'hostilité des pêcheurs et conserveurs métropolitains qui s'opposeraient sans merci au projet et le feraient échouer.

importante d'interêts et de main d'oeuvre étrangers. Les cahiers des charges à établir devraient sauvegarder au maximum l'avenir et ne pas le sacrifier à l'interêt immédiat ; ils devraient à tout prix apporter à Tahiti autre chose que la perspective de certaines royalties : la posibilité d'une embauche de plus en plus large pour la main d'oeuvre locale et du développement progressif d'activités plus exclusivement - ou si possible exclusivement - locales.